

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 17 (1909)

Heft: 1

Artikel: Inauguration d'un hôpital de la Croix-Rouge, à Paris

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682455>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cours de moniteurs-samaritains

L'Alliance des samaritains suisses a fait donner, en 1908, à Rorschach et à Soleure, deux cours de moniteurs de la durée de 6 semaines chacun. Ces cours ont pour but de perfectionner les samaritains et les samaritaines en vue de leur permettre de devenir des moniteurs ou des monitrices auprès des membres de leurs sections.

Un nouveau cours de 6 jours aura lieu à Berne dans la troisième semaine de janvier 1909 et les inscriptions sont reçues par *M. Ed. Michel*, président de l'Alliance des samaritains suisses.

Nous engageons vivement les samaritains, messieurs et dames, qui possèdent suffisamment la langue allemande, à se faire inscrire pour ce cours dont le programme est le suivant:

1° Le corps humain et les fonctions des différents organes.

Connaissance du matériel de pansement d'urgence. Exercices avec les linges triangulaires.

2° Plaies et blessures, premiers secours, pansements d'urgence, hémostase.

Pansements faits au moyen de bandes, de la cartouche à pansement et de frondes.

3° Contusions, luxations, fractures.

Applications d'attelles, exercices de transports à bras.

4° Brûlures et congélations.

Répétition des exercices pratiques.

5° Travail écrit: Programme d'activité pour une société de samaritains. Critique. Exercices de transports avec le brancard.

6° et 7° Répétition théorique et pratique.

8° Examen, et distribution de cartes de légitimation de moniteur.

Ces leçons sont aussi des exercices de commandement: à tour de rôle les samaritains (sous la direction d'un médecin) doivent donner les explications et les ordres nécessaires au travail de leurs camarades.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être demandés aux sous-signés.

Berne, le 6 janvier 1909.

Pour le comité central de l'Alliance suisse
des samaritains:

Ed. Michel, président,
Berne, Mittelstr., 5.

E. Mathys, secrétaire.

Inauguration d'un hôpital de la Croix-Rouge, à Paris

Le 14 novembre 1908 au delà de la Place d'Italie, dans le Paris inconnu de la vallée de la Bièvre, les rues étaient, par hasard, noires de monde. C'était fête pour les pauvres, les ouvriers du faubourg deshérité, qui faisaient joyeusement haie, accueillant avec enthousiasme ceux qui venaient planter définitivement la Croix-Rouge au milieu d'eux.

Les bâtiments du nouvel Hôpital dont la première pierre a été posée il y a un an à peine, étaient pavés de drapeaux tricolores et blancs à la croix de Genève. Franchissant le grand hall où l'assistance était groupée, nous rencontrons une centaine d'infirmières ayant à leur tête les cinquante volontaires du Maroc sous la direction de M^{me} la générale Hervé.

Le professeur Guyon ouvre la séance d'inauguration, en remettant solennellement le premier hôpital de la Société en temps de paix, au président. Dans un discours exquis, il rappelle que ce nouvel établissement, dû à la générosité du pari mutuel, aux souscriptions privées, est la suite, le complément des efforts faits dans les dispensaires-écoles. Les infirmières de la Croix-Rouge, ajoute-t-il, affirmeront les bienfaits de cette organisation par leur discipline, leur dévouement, qui créeront des traditions, leur ordre et même cette propriété exceptionnelle, condition première du bien-être des malades comme des bien portants, car ni l'air, ni l'eau, ni la lumière ne leur feront défaut.

Le marquis de Vogüé, de l'Académie française, dans son éloquente réponse, fait remarquer au professeur Guyon qu'il n'a oublié qu'une chose dans son magistral exposé, fréquemment interrompu par les applaudissements de l'assistance : sa part personnelle dans le succès de l'œuvre et la valeur que sa signature donne aux diplômes d'infirmières.

« Ensemble, vous avez créé non seulement un enseignement technique, mais un enseignement moral ; vous n'avez pas seulement fondé un dispensaire, un hôpital, vous avez fondé une méthode ; vous avez constitué un véritable corps d'infirmières ayant unité de procédé et unité d'esprit, liées par la communauté de la préparation et des sentiments. La preuve de sa valeur vient d'être faite au Maroc. »

Avant de terminer, le marquis de Vogüé se félicite de l'admission des infirmières bénévoles de la Croix-Rouge dans les hôpitaux militaires du territoire et les formations sanitaires d'une armée en campagne, fait le plus considérable qui se soit produit depuis sa fondation. Le médecin-inspecteur-général Février, et le conseiller municipal Fleurot, prennent, à leur

tour, la parole, pour remercier la Société des bienfaits inappréciables que cet hôpital répandra sur l'armée et sur la population indigente parisienne, car, insistons bien sur ce point, la direction de l'hôpital est donnée exclusivement aux infirmières de la Société, ayant à leur tête l'admirable Mlle Génin, celle qui les a presque toutes formées au dispensaire de Vanves, et les a initiées au pansement des plaies, suivant les minutieuses règles de l'asepsie. Mlle Génin, secondée par Mlle Dauch, sa sous-directrice, et douze auxiliaires pourvues du diplôme supérieur, habitent en permanence cette véritable « école d'application », où elles auront la douceur de perfectionner désormais, dans les meilleures conditions possibles le fonctionnement des secours donnés par des femmes en temps de guerre.

Après les discours, la visite générale a commencé. En attendant la construction de pavillons spéciaux dans le jardin, pour la chirurgie, la médecine, la pavillon central, superbement aménagé, comprend, au sous-sol, une magnifique cuisine, un réfectoire, une buanderie, un séchoir, etc. Au rez-de-chaussée ripolinisé, dallé, aménagé avec les précautions antiseptiques les plus raffinées, se trouvent le dispensaire, les salles d'attente, de consultation, de pansement, d'opération, de cours où des amphithéâtres sont disposés pour faciliter les leçons pratiques.

Au premier étage sont aménagées dix chambres confortables, où les membres de la famille militaire — autant dire tout le monde, grâce au service obligatoire — trouveront, à des prix minimes, des soins exceptionnels et les opérations gratuites ; puis, deux salles communes non payantes, de six lits chacune, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Au deuxième étage, la petite chapelle, les pièces affectées aux divers services, les chambres à coucher

de la directrice et des zélées auxiliaires qui, depuis quinze jours, levées dès quatre heures du matin, se sont acharnées à seconder les ouvriers pour que tout ait pu être prêt pour l'inauguration.

L'apprentissage terminé, les adeptes de la Croix-Rouge ont accepté avec cet élan de charité qui caractérise la femme, de faire quatre mois de service effectif par an, auprès des hospitalisés; en outre, pendant deux ans, elles continueront à fournir quatre nuits entières par mois, sans comprendre les autres stages, tels que la préparation des salles, la pharmacie, la lin-

gerie, la stérilisation, les cours pratiques, la cuisine, la désinfection, etc.

Combien belle est la vocation de toutes ces Françaises, mères, sœurs, filles, femmes de soldats, qui viennent se serrer autour de la Croix-Rouge sans distinction d'opinions en face du devoir patriotique, avec l'intention de faire du bien, de recueillir une bénédiction, de mériter, comme le leur a dit le marquis de Vogüé, ce beau nom de Sœur de charité par lequel la reconnaissance populaire associe dans un douce image la pureté de l'affection paternelle et l'infinie tendresse de la compassion chrétienne.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Ste-Croix. — Société des samaritains. Société de la Croix-Rouge. — Le lundi, 28 décembre 1908, à 2 h. 30 de l'après-midi, en présence des autorités municipales, et de nombreux invités M. le major C. de Marval, délégué de la Croix-Rouge, commandant du lazaret de la 2^e division, faisait subir l'examen à 21 dames qui avaient suivi le cours répétitoire pour soins à donner aux malades à domicile. Après 2 h. d'examen, M. de Marval a exprimé sa reconnaissance et sa satisfaction sur les résultats obtenus, malgré le manque de matériel. Il a remercié de leur présence les autorités ainsi que les personnes qui se sont dévouées à l'œuvre si utile et si pleine d'activité de la Croix-Rouge.

Cependant M. de Marval s'était imposé une autre tâche: celle de recruter au moyen d'une conférence sur l'œuvre de la Croix-Rouge en Suisse, des membres pour former à Ste-Croix une section de la Croix-Rouge.

Disons tout de suite que grâce au talent oratoire de notre aimable conférencier, grâce à sa façon patriotique de présenter les choses, le succès couronna ses efforts.

A 8 h. du soir devant une salle des mieux composée, M. G. Jeanrichard, imprimeur, vice-président de la section des samaritains de Ste-Croix, présentait M. de Marval, donnait un aperçu complet de l'activité de la Société des samaritains à Ste-Croix, et remettait la parole au sous-secrétaire romand de la Croix-Rouge.

En termes chaleureux et vibrants M. de Marval applaudit à la fondation de la nouvelle société à Ste-Croix, car Ste-Croix a l'honneur d'avoir vu se fonder la première section de samaritains vaudois, sauf erreur.

Après une démonstration de pansements et après avoir fait sentir l'utilité pour un endroit

aussi isolé que Ste-Croix de posséder des secours rapides et entendus, le conférencier encourage chacun à souscrire une somme quelconque, mais pas inférieure à 1 fr., afin de fonder une section de la Croix-Rouge qui puisse venir financièrement en aide à la société des samaritains de Ste-Croix.

Un grand nombre de souscriptions annuelles furent recueillies à l'issue de la conférence; un comité provisoire fut désigné pour constituer la nouvelle section de la Croix-Rouge, établir les statuts et réunir encore d'autres souscripteurs.

M^{me} V. NICOLET,

Secrétaire de la société des samaritains de Ste-Croix.

St-Imier. — Pour répondre au vœu exprimé par diverses personnes, la section des samaritains de St-Imier a décidé d'ouvrir, cet hiver, un nouveau cours sur les premiers soins à donner en cas d'accident, avant l'arrivée du médecin. Ce cours comprend l'enseignement théorique dont veulent bien se charger nos dévoués médecins, et l'instruction pratique qui sera donnée par un chef de cours expérimenté. Est admise à le suivre toute personne âgée de 18 ans; la finance d'entrée est de 5 francs.

Nous attirons sur ce cours (le quatrième qui sera donné dans la localité), l'attention de MM. les chefs d'établissements industriels qui ont tout intérêt à avoir des samaritains dans leur personnel, ainsi que celle des amateurs de sport, etc.

Pour les inscriptions, prière de s'adresser aux membres du comité des samaritains: MM. Ernest Pellaton, Paul Baillod, Jacob Eberhardt, William Montandon, M^{me} Matthey-Müller et M^{lle} L. Charmillot.

Le cours s'ouvrira vers la mi-janvier.